

CSE-E du 31 Mai 2024

Déclaration FO sur le rapport d'activité du Service de Santé et de Prévention 2023

En préambule, FO tient à remercier l'ensemble du personnel du service de santé et de prévention, médecins et infirmières, assistantes sociales ainsi que les psychologues du travail pour leurs efforts au quotidien et pour la qualité du rapport d'activités 2023, ainsi que la commission CSSCT-E d'Airbus SAS.

FO s'associe à la présentation faite au CSSCT-ET extraordinaire du 16 mai 2024 sur le bilan 2023.

Pour autant, FO réitère sa demande de mise en oeuvre des recommandations sur les aspects suivants:

1- Les visites médicales : Avec la hausse des effectifs en 2023, et le recrutement à venir (septembre 2024) d'une infirmière et d'un médecin, FO demeure toujours inquiet sur la bonne adéquation effectifs/ressources du Service de Santé et Prévention pour pouvoir mener à bien leur mission de prévention et de suivi médical. De plus, les Risques Psychosociaux (RPS) étant en hausse et représentant plus de 25% des arrêts maladies longs avec des situations RPS, cela nécessite un suivi approfondi et de longue durée.

2- L'environnement de travail : Le déploiement de l'hybrid Working sans les adaptations matérielles nécessaires est la cause des problématiques de santé (type TMS, maux de dos...). En conséquence, FO demande à ce que l'ergonomie des postes de travail soit adaptée aux contraintes de l'hybrid working. Il paraît évident que l'un des pré-requis au déploiement de l'hybrid working doit être notamment basé sur des équipements homogènes (écran, fauteuils, ..) et des bureaux électriques pour tous.

3- L'outil Fish : FO demande à ce que les moyens matériels nécessaires soient engagés rapidement pour permettre au service médical d'assurer et de piloter son activité dans de bonnes conditions, c'est-à-dire avec un outil plus performant avec des données fiables.

FO rendra donc un avis FAVORABLE sur le rapport d'activité du Service de Santé et de Prévention 2023 afin de soutenir l'engagement sans faille du personnel du service de santé au travail, et ce, malgré le manque de ressource.